

2019 - 2020

> CLASSES ET SÉJOURS DE DÉCOUVERTES

MATERNELLES, ÉLÉMENTAIRES, COLLÈGES ET LYCÉES



> LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

> UN ACTEUR MAJEUR DE L'ÉDUCATION

UN MOUVEMENT SOLIDAIRE

La Ligue de l'enseignement apporte son concours aux projets d'établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et participe à la création de projets éducatifs territoriaux. Elle construit, accompagne par son réseau de 30 200 associations, la nécessaire évolution du système éducatif, car l'école ne peut se transformer uniquement par ses propres forces pour [être effectivement] celle que nous voulons, c'est-à-dire celle de tous.



DES CITOYENS ENGAGÉS

La Ligue de l'enseignement, regroupement de bénévoles et de professionnels de l'Éducation attachés à la réussite des jeunes et au service public, s'engage pour aider l'école à accomplir cette transformation. A cette fin, elle met à disposition des enfants, des jeunes et des personnels de l'Éducation Nationale, l'ensemble de ses compétences en matière éducative, au travers des actions que mènent ses fédérations départementales, avec leurs réseaux d'associations et leurs antennes régionales :

- Accompagnement à la scolarité
- Aménager des temps et des espaces de vie aux enfants
- Développement quantitatif et qualitatif des restaurants scolaires
- Favoriser l'ouverture au monde des enfants
- Appuyer l'éducation artistique
- Enrichir les activités sportives avec l'USEP
- Assurer l'éducation citoyenne (formation BAFA/BAFD et formation des délégués)
- Maintenir un lien avec le monde étudiant



» UN PROJET ADAPTÉ

A partir de votre projet de classe, construisons ensemble votre séjour et mettons en oeuvre des situations variées développant les savoirs fondamentaux.

Des choix de sites adaptés, des choix de projets variés, des choix de centres agréés, des équipes à votre service, une maquette pédagogique transmise avant votre séjour : autant d'atouts de la Ligue de l'enseignement pour vous accompagner.

DES THÈMES ADAPTÉS AUX PROGRAMMES SCOLAIRES

Environnement et développement durable
 .
 Patrimoine
 .
 Sports
 .
 Art et culture
 .
 Sciences et techniques
 .
 Citoyenneté et civisme
 .
 Séjours à l'étranger

DES COMPÉTENCES QUE LES ÉLÈVES DOIVENT MAÎTRISER À L'ISSUE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

La maîtrise de la langue française
 .
 La pratique d'une langue vivante
 .
 Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
 .
 La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
 .
 La culture humaniste
 .
 Les compétences sociales et civiques
 .
 L'autonomie

DES RAISONS DE PARTIR ! UN INVESTISSEMENT PÉDAGOGIQUE QUI AIDE VOS ÉLÈVES À...

Améliorer leurs compétences méthodologiques
 .
 Construire les concepts de temps et d'espace
 .
 Réinvestir les connaissances fondamentales de base
 .
 S'approprier des techniques et des outils
 .
 Acquérir plus d'autonomie
 .
 Devenir acteur de leur propre avenir
 .
 Savoir être et vivre ensemble

Nos thèmes sont en cohérence avec le socle commun de connaissances et de compétences. Ce socle fixe les repères culturels et civiques qui constituent le contenu de l'enseignement obligatoire.

**> 10
DESTINATIONS DÉCOUVERTES
EN UN CLIN D'OEIL !**



● **ASNELLES**

● **OUISTREHAM**

● **PLOUZÉZEC**

● **RENNES**

● **LE POULDU**

● **NANTES**

● **PRÉFAILLES**

● **MURAT-LE-QUAIRE**

● **NÎMES**

● **GOURETTE**



> SOMMAIRE



	Activités Sportives	Arts & Culture	Sciences & Technologies	Patrimoine historique	Environnement Citoyenneté
LE POULDU - P.06	●	●	●	●	●
PLOUZÉZEC - P.08	●		●	●	●
ASNELLES - P.10	●		●	●	●
OUISTREHAM - P.11	●	●	●	●	●
PRÉFAILLES - P.12	●		●	●	●
GOURETTE - P.13	●		●	●	●
MURAT-LE-QUAIRE - P.14	●		●	●	●
NÎMES - P.15		●	●	●	●
NANTES - P.16		●	●	●	●
RENNES - P.17		●	●	●	●

Les prix comprennent :

- L'hébergement en pension complète pendant 5 jours
- 1 gratuité adulte
- 1 animateur activité/classe
- La mise à disposition de documents pédagogiques accompagnant la connaissance et l'environnement naturel et patrimonial du site + l'assurance APAC
- Une restauration traditionnelle

Les prix ne comprennent pas :

- Les transports aller/retour et les transports sur place, les excursions et visites non prévues au programme.





➤ LE POULDU - LA BAIE DES PEINTRES



Ancien hôtel particulier du XIX^{ème} siècle avec accès direct à la plage.



Chambre de 1 à 6 lits avec sanitaires.



Agrément 2 classes dont 1 maternelle, 2 salles de classe, 1 salle polyvalente, 1 chapiteau extérieurs, 1 bibliothèque/salle informatique.



Gare de Lorient ou Quimper

SUR LES TRACES DE GAUGUIN > 238€

Au pied du centre se trouve la maison musée Gauguin où Paul Gauguin et ses amis peintres ont pris pension à partir de 1889. Mettez-vous le temps d'une semaine dans la peau d'un peintre de cette époque. Au menu, randonnée sur le chemin des peintres, carnet de peintre, visite de la maison musée, ateliers peinture...

SURF > 298€

Véritable alternative à la traditionnelle classe de neige, la classe surf est l'occasion de vivre une semaine sportive et culturelle pleine d'adrénaline. Plusieurs supports vous seront proposés : surf, paddle, kneeboard, bodyboard, skimboard, vous aurez l'embaras du choix !

À BORD MOUSSAILLONS ! > 298€

Au pied du centre se trouve la base nautique et sa diversité de bateaux sur lesquels vous apprendrez à devenir de vrais marins ! Vous continuerez l'immersion dans le monde de la pêche, embarquée ou à pied.

BOUGEONS-NOUS ! > 246€

Une classe sportive ? Rien de tel pour fédérer ou renforcer la cohésion d'un groupe. Au menu : activités d'orientation, randonnées à thème, sports collectifs et/ou innovants, danses traditionnelles, le tout agrémenté de séances en lien avec votre projet de classe.

LITTORAL 2.0 > 255€

Avez-vous déjà regardé le littoral en version 2.0 ? Venez mettre en scène au bord de mer les outils numérique et technologique d'aujourd'hui et vivez une aventure unique. Au programme, lecture de paysage sur tablette, robotique, biologie marine, photographie par drone...

AVENTURE MARINE > 232€

Depuis des millions d'années, les vagues et les tempêtes façonnent les côtes découpées du Sud Finistère et lui donnent cette beauté sauvage. Venez découvrir toutes les facettes de ce littoral. Au menu, découverte de l'estran, de l'ostréiculture, des multiples paysages littoraux...





➤ PLOUZÉZEC - CÔTES D'ARMOR



Au coeur d'un parc clos de 6 hectares, le centre domine la baie de Paimpol, avec vue sur l'île de Bréhat. Accès direct à la mer.



3 îlots d'hébergement (10 chambres de 4 lits/îlots).



Agrément 1 salle d'activités par îlot, 1 salle de restauration, 1 terrain de foot et 1 surface multisport en synthétique.



Gare de Paimpol.

ALIMENTATION ET TERRITOIRE › 220€

Légumes, coquillages et crustacés, algues, pommes... Abbayes de Beau port, moulin à vent de Craca... Venez voyager aussi bien dans le présent que dans le passé à travers la transformation de ces produits.

MILIEU MARIN › 220€

Enrichir ses connaissances concernant le milieu littoral, marin, sa faune, sa flore... Apprendre et mettre en pratique des gestes nécessaires à la préservation de ce milieu et de ses nombreuses richesses.

HISTOIRE ET GÉOLOGIE › 220€

Découvrir le passé volcanique du territoire. Traverser les époques en visitant musées, château, abbaye... Visiter le port de Paimpol et plonger dans l'épopée des pêcheurs de morue.

NAVIGATION ET HISTOIRE › 275€

Pratiquer la voile, le kayak de mer, l'aviron... Comprendre les liens entre éléments naturels et navigation. Connaître l'histoire des pêcheurs de morue, de la marine marchande. Se rendre sur l'île de Bréhat.

LECTURES, CONTES › 220€

Développer l'imagination, se repérer dans le temps et l'espace, connaître un auteur... Travailler en collaboration à la réalisation d'un carnet de bord, concevoir un conte.



➤ ASNELLES - LES TAMARIS



Magnifique villa du XIX^{ème} siècle autour de laquelle s'articulent des constructions d'un grand confort avec accès direct à la plage.



Chambre de 1 à 6 lits avec sanitaires complets (rénové en 2018).



Agrément 5 classes, dont 1 maternelle, 5 salles de classe, 1 salle polyvalente, 1 bibliothèque, 1 salle vidéo.



Gare de Caen ou Bayeux.

MILIEU MARIN > 241 €

Découvrir et comprendre comment devenir un éco-citoyen en étant observateur et acteur.

DE L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS > 254 €

Comprendre globalement le parcours de l'eau pour une consommation raisonnée et raisonnable en observant, manipulant et expérimentant.

CHAR À VOILE > 309€

Pratique sportive permettant d'utiliser les spécificités du milieu environnant, de pratiquer une activité de manière autonome et responsable sous la conduite de moniteurs diplômés. Cycle de 4 séances.

ITINÉRAIRE POUR LA PAIX > 269€

Engager une démarche citoyenne à partir des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

ÉDUCATION À L'IMAGE > 303€

Permettre aux élèves de se familiariser aux langages audiovisuels, aux nouvelles technologies et aux différentes techniques du cinéma.

US ET COUTUMES ANGLAISES > 290€

Intégrer l'anglais et sa culture britannique de manière éducative et ludique : apprentissage de la langue à travers les activités, initiation au cricket, repas typique anglais. Possibilité de sortie extérieure en lien avec notre culture commune avec l'Angleterre (Jersey, tapisserie de Bayeux, château de Caen).

SUR LES TRACES DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT > 286€

Suivre les traces du Duc de Normandie à travers des visites et des ateliers d'enluminures ou de taille de pierre.



► OUISTREHAM - LES MARINES



Petite structure familiale à 100 mètres de la plage.



Chambres de 1 à 6 lits avec sanitaires complets.



Agrément 2 classes, 2 salles d'activités, 1 salle de restauration.



Gare de Caen.

MILIEU MARIN > 241 €

Accompagnés d'un animateur qui saura mettre à profit ses compétences et ses connaissances, vous partirez à la découverte du milieu marin : pêche à pied et mise en place d'un aquarium, étude de la faune, de la flore, de la laisse de mer, du phénomène des marées, découverte de la zone portuaire de Ouistreham.

ITINÉRAIRE POUR LA PAIX ET LIEUX DE MÉMOIRE > 269€

Engager une démarche citoyenne à partir des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale (mémorial, musées et plages du débarquement).

- Rencontres avec des témoins.
- Profiter pleinement d'un patrimoine historique unique au monde, mis en valeur notamment par le mémorial de Caen.
- Ateliers de réflexion (gestion de conflits, prise de décision).

SUR LES TRACES DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT > 286€

Suivre les traces du duc de Normandie en alternance avec des ateliers de pratiques artistiques (taille de pierres, enluminures...).

CHAR À VOILE > 282€ VOILE OU ÉQUITATION > 292€

Pratiques sportives permettant d'utiliser les spécificités du milieu environnant, de pratiquer une activité de manière autonome et responsable, sous la conduite de moniteurs diplômés.

ÉDUCATION À L'IMAGE > 296€

Approche à la fois artistique et éducative, les élèves deviendront les véritables réalisateurs d'un film d'animation (création des décors, tournage, montage, prise de son...).

- Ateliers photos et truccages.



➤ PRÉFAILLES - LOIRE ATLANTIQUE



Idéalement placé au coeur d'un réserve naturelle, entre Bretagne et Vendée, le centre bénéficie sur site de nombreux domaines d'exploitation.



2 centres à disposition pouvant accueillir 2 et 5 classes.



Accès directe aux plages, criques et estrans. Salle à manger avec vue sur mer, laboratoire aquacole, aire de jeux.



Gare de Nantes.

NUMÉRIQUE, EXPÉRIMENTATIONS ET DÉCOUVERTES > 232€

Apprendre à utiliser des outils numériques au service d'un projet sur l'environnement...

Au programme : découverte de l'outil numérique au cours de différents temps d'exploitation.

CLASSE ARTISTIQUE - DANSE, THÉÂTRE ET EXPRESSION CORPORELLE > 249€

Utiliser le langage des arts et du corps, pour penser et communiquer.

Sous le signe de la découverte, faire appel aux émotions, aux sens et aux mouvements par la pratique du théâtre, improvisation, création de personnages, relaxation, yoga, expression corporelle, danse et art visuel, jeux d'écriture, lecture à voix haute, et construire ensemble sa mise en scène.

LE SPORT " À LA CÔTE " ! DOMINANTE VOILE OU CHAR À VOILE > 249€

Autour de la pratique de la voile et/ou du char à voile.

Garantie de découvertes, nouvelles sensations et apprentissage de techniques de base spécifiques à une discipline sportive.

Marées, météo marine, flore et faune... Course d'orientation, minorais, fabrication de cerf-volant, pilotage acrobatique et différents tournois de sports de plage (disc golf, Ultimate, beach-volley, handball...) sont aussi au programme.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE > 232€

Découverte par l'alternance de visites, ateliers autour des stratégies de gestion durable des ressources naturelles, préservation d'espaces sensibles, reflexes écogestes.



➤ MURAT LE QUAIRE - PUY-DE-DÔME



A 8km de la station de ski du Mont-Dore, le centre est implanté dans un parc de 7Ha, à l'entrée du village de Murat-le-Quaire (1000m d'altitude).



Capacité de 146 lits enfants, répartis en 3 pavillons d'hébergement, en chambres de 6 à 10 lits. Adultés en chambres double ou simple avec sanitaires.



Chaque unité d'hébergement comprend deux salles de classe et une grande salle polyvalente. Bibliothèque-ludothèque et aires de jeux multisports.



Gare de Clermont-Ferrand.

L'Auvergne sous la neige > 242€

Durant tout le séjour, les élèves se construiront une culture de la montagne et arpenteront les pentes enneigées du massif du Sancy. En raquettes et en traineau à chiens, ils découvriront la vie des hommes et des animaux. Ateliers au choix : nivologie, fabrication de raquettes, rencontre avec des professionnels de la station, igloo et manipulation des balises DVA. Activités complémentaires : ski alpin, ski de fond et biathlon.

VOLCANISME > 218€

Des volcans simples de la chaîne des Puys (puy de Dôme, puy de la Vache, Vichatel, Servières...) aux volcans complexes des monts Dore (Banne d'Ordanche, Sancy, Tuilière et Sanadoire...), les élèves mèneront sur le terrain une enquête scientifique pour comprendre les formes, les dynamismes et les origines des volcans d'Auvergne.

Ils approfondiront en atelier : les dynamismes éruptifs (expériences), les risques volcaniques

(jeu de rôle), les formes (modelage) ou encore le volcanisme actif dans le monde. Activités complémentaires: Vulcania et Lemptégy.

EAU : RESSOURCE ET ENJEUX > 224€

Des sources de la Dordogne (pied du Sancy) au barrage de Bort-les-Orgues (50 km en aval), les élèves enquêteront sur la notion de bassin versant. Ils étudieront le cycle de l'eau dans le paysage (torrent, cascades, vallée glaciaire, etc.) et grâce à des expériences.

Ils découvriront aussi la vie aquatique (mare pédagogique, ruisseau, tourbière). Enfin, ils aborderont les usages de l'eau (enquête dans le village, moulin, lavoir...), expériences sur les consommations, usages industriels (barrages de Bort-les-Orgues) et thermalisme. Visite complémentaire : le captage de l'eau potable pour l'embouteillage.



➤ GOURETTE - PYRÉNÉES ATLANTIQUES



La haute vallée d'Osseux offre pour votre séjour, outre ses paysages, la richesse de sa faune et de sa flore, son pastoralisme traditionnel, un environnement riche et varié.



130 lits répartis en chambres de 8 lits avec lavabo ou lavabo & douche.



Salle d'animation, salles de classe équipées d'un vidéoprojecteur.



Gare de Pau.

SKI ALPIN › 66€/JOUR

Station de Gourette (1350/2450m), centre au pied des pistes. 3 h 30 de ski par jour avec encadrement par des moniteurs ESF. 1 h 30 de découverte du milieu montagnard et de l'environnement de la station.

NEIGE › 53€/JOUR

Découverte de la montagne sous la neige avec sorties quotidiennes en raquettes, activités de neige (igloos, luge), biologie, météorologie, découverte de la faune et de la forêt. Journée ou 1/2 journée snow art pour créer une sculpture de neige ou un motif sur une étendue vierge.

SÉJOUR ARTISTIQUE › 53€/JOUR

Nous vous proposons de découvrir la montagne et la pratique du dessin, de l'aquarelle, du land art, du snow art. Outre un thème choisi parmi les autres modules, vous découvrirez une activité artistique menée par une artiste locale et aussi professionnelle de la montagne.

Séjour entre randonnée, contemplation et création. Chacun repartira avec son ou ses oeuvres.

FAUNE, FLORE ET FORÊT PYRÉNÉENNES, LES PYRÉNÉES " FRONTIÈRE SAUVAGE " › 53€/JOUR

Lors de randonnées à partir du centre, découverte d'un milieu spécifique, voire endémique, d'une grande richesse. L'isard, la marmotte, les différents rapaces seront certainement les animaux les plus facilement visibles. Vous découvrirez la richesse de la faune montagnarde dans laquelle l'ours ou le discret desman pyrénéen occupent une place bien particulière. La flore et la forêt offrent, malgré l'altitude et ses conditions climatiques, un terrain d'observation exceptionnel, notamment dans le massif calcaire de Gourette (variété des espèces, spectacle chromatique, adaptation au terrain et à l'altitude, différences entre deux versants).



› NÎMES - GARD



Des classes de découvertes à proximité du coeur historique de Nîmes, entre Camargues et Cévennes.



Équipement de type hôtelier agréé inspection académique, disposant de chambres de 3 à 4 lits avec sanitaires complets.



Cuisine régionale. Accueil de personnes à mobilité réduite.



Gare de Nîmes.

PASSEPORT DÉCOUVERTE › 199€

A l'aide du dossier pédagogique, construisez un programme grâce à un large choix de lieux de visite autour de la Camargue et de la romanité.

CAMARGUE › 236€

Visite d'une manade (taureaux, chevaux). Parc ornithologique de Pont-de-Gau, la cité d'Aigues-Mortes et ses salins du Midi, Les Saintes-Maries-de-la-Mer.

ROMANITÉ › 224€

Pont du Gard (partenariat exclusif avec le site), arènes et maison Carée de Nîmes, voie Domitienne, thermes et musée d'Arles, cave gallo-romaine de Beaucaire, spectacle de gladiateur et ateliers au parc historique de Beaucaire.

PROVENCE ET CÉVENNES › 235€

La Provence : visite du moulin à huile et ateliers, Les Baux-de-Provence et site de spectacles audiovisuels Carrières de Lumières. Cévennes : grotte de Trabuc, bambouseraie d'Anduze, train à vapeur des Cévennes.



➤ NANTES - LOIRE ATLANTIQUE



Le centre d'hébergement se situe à proximité de Nantes. Son emplacement privilégié permet d'accéder facilement à cette ville dynamique.



Hébergement de 62 places (chambres de 2 à 3 lits avec sanitaires compris).



Salle de classe, restauration sur place. Espace de jeux extérieurs et équipements sportifs sur place. Présence d'un jardin 24h/24.



Gare de Nantes.

PASSEPORT DÉCOUVERTE > 254€

Découverte de différents quartiers de Nantes afin d'aborder le patrimoine et l'histoire de la ville. Activités pédagogiques sur le terrain (lecture de paysage, visites ludiques, jeux d'observation), visite du château des Ducs de Bretagne et d'un site archéologique.

MÉMOIRE ET TRAITE NÉGRÈRE À NANTES > 254€

À partir de l'exemple nantais, immersion complète des élèves au cœur de l'histoire de la traite négrière en France. Visite du musée d'Histoire de Nantes et du Mémorial de l'abolition de l'esclavage. Des activités pédagogiques dans différents quartiers (île Feydeau, ancien port de Nantes...) viendront approfondir la thématique. En parallèle, les élèves participeront à des débats sur des enjeux civiques d'aujourd'hui.

UN AUTRE REGARD SUR LA VILLE SÉJOUR ART ET CULTURE > 290€

Ce séjour favorise une approche originale et innovante de l'art, originale par la rencontre avec des œuvres d'art urbaines en parallèle à la découverte d'œuvres d'art classiques, et innovante par l'utilisation de l'outil numérique pour développer l'imaginaire et les talents créatifs des élèves.

REPORTAGES MULTIMÉDIAS CARTOGRAPHES > 155€

Il y a une affinité de façons de découvrir une ville, une infinité de regards. Le projet a pour objectif de présenter un croisement de regards sous la forme de reportages multimédias cartographiés.



➤ RENNES - ILE ET VILAINE



Au bord du canal Saint-Martin, face à une écluse, à moins de 10 minutes à pied du métro le plus proche.



Centres d'hébergements : nous contacter.



Encadré par un(e) animateur (trice) socioculturel(le) qui prépare le programme en amont en rapport avec les objectifs poursuivis par l'enseignant.



Gare de Rennes.

L'ART DANS LA VILLE

Découverte du patrimoine architectural, culturel et artistique urbain et son évolution dans le temps: des bâtiments historiques à l'arrivée du « street art », les sculptures, statues qui valorisent l'espace public rennais.

L'EAU DANS LA VILLE

Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, notion de cycle naturel et domestique de l'eau, sensibiliser les enfants au principe d'éco-citoyenneté et découverte de l'histoire de Rennes liée à l'eau.

LE SPECTACLE VIVANT

Découverte de la diversité des lieux culturels, des métiers du spectacle, du langage artistique, sensibiliser les enfants aux pratiques artistiques, découverte des différentes manifestations rennaises, etc...

LA GESTION DES DÉCHETS

Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, à la réduction et la réutilisation des déchets, envisager les déchets comme source de matière première pour la production d'énergie, aborder la création d'emploi dans les filières du recyclage.

LES TRANSPORTS

Se repérer dans la ville, travail de cartographie, sensibiliser les enfants au problème de pollution et au respect de l'environnement, découverte des notions d'urbanisme, le vivre ensemble, connaître les transports d'autrefois, apprendre à se déplacer avec les différents types de transports.

➤ **TARIFS SUR DEVIS**

CODE DU TOURISME

> REPRODUCTION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES R211-3 À R216-21

ARTICLE R. 211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

ARTICLE R. 211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ; réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil.

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un Etat leurs délais d'accomplissement ; partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissements ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; **13°** Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R.211-18.

ARTICLE R. 211-5 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

ARTICLE R. 211-6 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 13691 à 1369-11 du code civil.

Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors

de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage

ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

➤ CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - PÉRIODE DE RÉALISATION DES VOYAGES

Dès réception de cette brochure, n'attendez pas pour retenir votre voyage ou séjour éducatif. Complément naturel de l'enseignement dispensé à l'école, il s'effectue tout au long de l'année scolaire. Sachez disposer du temps éducatif de chaque trimestre pour concevoir la sortie de vos classes. Cette sortie ne sera profitable aux élèves que dans la mesure où elle aura été matériellement prévue et pédagogiquement préparée.

2 - AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

Il est important de se renseigner au préalable, auprès de votre Fédération départementale, sur les éléments constitutifs de la demande d'autorisation de séjour.

- Écoles maternelles et primaires : circulaires 99.136 du 21 / 09 / 99 et 13 / 01 / 05.

- Second degré : circulaires 76.260 du 20 / 08 / 76, 79.186 du 12 / 06 / 79 et 86.137 du 22 / 10 / 86.

3 - DÉSIGNATION DU RESPONSABLE DU VOYAGE

Dans chaque établissement, l'opération "voyage" devra être confiée à un responsable qui sera le chef d'établissement ou un représentant agréé par lui. Il sera nommément désigné à l'inscription définitive.

4 - ASSURANCE

La Ligue de l'Enseignement souscrit une assurance spéciale garantissant les participants contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile et des accidents corporels. Ne sont pas couverts par cette garantie les frais de maladie qui restent à la charge des familles.

Attention : les assurances évoquées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières que chaque participant peut réclamer ont valeur contractuelle et engagent les parties.

5 - COLLABORATEURS BÉNÉVOLES

Il est rappelé que les directeurs d'écoles et les chefs d'établissements d'enseignement secondaire ont la possibilité d'autoriser des personnes étrangères à l'éducation nationale, notamment des parents d'élèves, à prêter leur concours aux enseignants lors d'une sortie ou d'un voyage collectif d'élèves. Les personnes qui proposeraient ainsi leur collaboration bénévole et qui participeraient, avec l'accord des chefs d'établissements et directeurs d'écoles, à l'encadrement d'une sortie ou d'un voyage en France ou à l'étranger, seraient, aux termes de la jurisprudence administrative, considérées comme collaborateurs occasionnels du service public d'enseignement et pourraient obtenir

de l'état des dommages et intérêts pour les dommages subis par eux à l'occasion de ces activités.

6 - TARIFS

Les tarifs sont établis en fonction des conditions économiques en vigueur au 01 / 02 / 18. Ils s'appliquent pour l'année scolaire 2018-2019. Toute modification de ces conditions entraînera un changement de prix dont la Ligue de l'Enseignement vous informera dans les meilleurs délais. Tous les prix figurant dans cette brochure sont donnés à titre purement indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse.

Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive seront fermes et définitifs. Ces prix définitifs font référence pour les problèmes de modification ou d'annulation d'un séjour. Les prix ne comprennent pas les transports (sauf précision).

7 - INSCRIPTIONS - PAIEMENT - ANNULATIONS

Le responsable du voyage remplira et retournera à sa fédération départementale la convention d'accueil sur laquelle seront précisées les modalités d'inscription, de paiement et les conditions d'annulation.

8 - MODE DE VERSEMENT

Par chèque postal ou bancaire mentionnant la référence du programme choisi. Tout versement devra représenter la somme due par l'ensemble des participants.

9 - AUTORISATIONS DE SORTIES DE FRANCE

Contactez votre Fédération départementale.

10 - TRÈS IMPORTANT

La Ligue de l'Enseignement entend assurer pleinement sa responsabilité mais celle-ci ne saurait être engagée dans un cas de force majeure (grève, guerre, changements d'horaires, difficultés d'accueil ou de transports dues à une conjoncture imprévisible sur le plan local...). Si les circonstances l'exigent et dans l'intérêt des participants, la Ligue de l'Enseignement peut décider à tout moment de modifier les dates, les itinéraires, l'ordre des visites ou d'annuler un voyage sans que les participants puissent pour autant avoir le droit à une indemnisation quelconque.

NOS AGRÈMENTS :

Ligue de l'Enseignement,
concession de service public
Agrément CGOL/LFEPP n°075 95 0063
Garantie financière : UNAT Paris
Responsabilité civile : APAC Paris



2019 - 2020

> CLASSES ET SÉJOURS

DE DÉCOUVERTES

MATERNELLES, ÉLÉMENTAIRES, COLLÈGES ET LYCÉES

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU MORBIHAN

51 AVENUE CHENAILLER CS 40313

56103 LORIENT CEDEX

CONTACT : VERONIQUE RIOU

V.RIOU@LIGUE56.FR

02 97 21 17 43

**AGRÉMENT CGOL/LFEFP N°075 95 0063
GARANTIE FINANCIÈRE : UNAT PARIS
RESPONSABILITÉ CIVILE : APAC PARIS**